



AUTAN* LE DIRE, journal de la CGT DIRCOFI SUD-PYRENEES

* Le vent d'autan est un vent soufflant dans le sud/sud-ouest de la France On dit de lui qu'il peut rendre fou...

EDITO

Le 9 janvier 2018 les syndiqué.es CGT de la DIRCOFI SUD-PYRENEES ont décidé de s'organiser en section syndicale. Après des échanges constructifs et revendicatifs, un vote unanime a acté de la naissance de la section et de l'élection d'une commission exécutive.

En cette année d'élections professionnelles, les camarades sont maintenant en ordre de bataille pour faire « gagner la CGT » lors du vote des personnels qui aura lieu en fin d'année
BONNE CHANCE ET BON VENT A LA SECTION

JANVIER 2018

Bonne année 2018



ACTU DE LA DIRCOFI SUD-PYRENEES L'IGF enquête sur la simplification des procédures fiscales.

L'Inspection Générale des Finances est en mission les 15 et 16 janvier à la DIRCOFI SUD-PYRENEES. Pour mémoire l'IGF exerce une mission générale de contrôle, d'audit, d'étude, de conseil et d'évaluation en matière administrative, économique et financière, pour le compte des ministres chargés de l'économie et du budget. Le thème de la mission porte sur la simplification des procédures, la mise en œuvre de l'EC et toutes ces nouvelles méthodes de travail censées alléger le travail et permettre des économies d'argent public. Quelques agents ont été questionnés sur leurs pratiques professionnelles... Et pendant que l'IGF est dans les locaux de la rue Merly, l'équipe de direction mange la galette à Montpellier... Elle est pas belle la vie !

Une société de confiance
qui exclut le contrôle des
entreprises libérées de
toute contrainte
économique et sociale...

Le projet de loi sur le "droit à l'erreur", dont l'objectif affiché est de simplifier les démarches administratives, sera débattu dans l'hémicycle de l'Assemblée du 23 au 25 janvier. Les missions de contrôle et d'inspection sont une des dimensions essentielles de l'action publique et ne doivent pas être sacrifiées. La cgt demande aux parlementaires de ne pas voter cette loi.

Mutations 2018
Date limite de 24 janvier
voir le calendrier sur le site national



JOUR DE CARENCE NOUVEL IMPÔT DEGUISE

Touchant des salariés déjà fragilisés, le jour de carence (qui a déjà montré son inutilité dans le privé) des fonctionnaires a été restauré par le gouvernement pour 2018, à des fins purement idéologiques et économiques. Une nouvelle attaque contre les salariés de la fonction publique. Après le gel du point d'indice et l'arrêt du protocole « parcours professionnels, carrières et rémunérations », le gouvernement a décidé de rétablir la journée de carence des fonctionnaire pour 2018, c'est à dire le non-paiement du premier jour d'un arrêt-maladie. La réalité de cette mesure, c'est 270 millions d'euros d'économie faits sur le dos des fonctionnaires et des conditions de travail dégradées.

AUGMENTATION DU PRIX DU CARBURANT MAIS PAS DU MONTANT DE REMBOURSEMENT DES FRAIS DE DEPLACEMENT

Les vérificateurs et vérificatrices étaient prêts mais le choc a été rude : depuis début 2018, le prix des carburants à la pompe a fortement augmenté. L'effet quasi-exclusif de la hausse de la fiscalité, une hausse plus marquée sur le diesel que sur l'essence. Et pourtant la revalorisation des frais de déplacement et la compensation de cette hausse n'est pas à l'ordre du jour. Pour mémoire, depuis plus de 10 ans les agents et leurs organisations syndicales demandent une revalorisation des frais de déplacement. Les remboursements ne correspondent plus du tout aux frais réellement engagés par les agents lors de leurs missions, leurs formations, leurs mandats. Décidément le compte n'y est pas

TOUTES LES INFOS CGT SUR LE SITE

<http://www.dgfip.cgt.fr/dircofisudpy/>

